



PLAN D'ACTION DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019 – 2020



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019 – 2020

Le développement durable s'inscrit naturellement dans la mission de la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui vise la pérennité des fonds des déposants et l'essor économique du Québec à long terme.

Le Plan d'action de développement durable de la Caisse, préparé en vertu de la *Loi sur le développement durable du Québec*, vise à contribuer à la mise en œuvre de l'actuelle Stratégie gouvernementale de développement durable. Il est l'occasion de mettre en valeur nos initiatives et de les positionner à l'intérieur d'une démarche intégrée.

Prenant en compte les dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement, ce plan s'articule autour des cinq orientations gouvernementales énumérées ci-dessous et contribue à la réalisation de quatre activités incontournables ciblées par la Stratégie gouvernementale. Chacune des orientations compte quelques objectifs pour répondre aux enjeux fondamentaux de développement durable : au total 27 objectifs ont été définis au sein de la stratégie. La Caisse a privilégié certains de ces objectifs dans le cadre de son plan d'action, qui sont déclinés en actions, puis en gestes.

Orientations gouvernementales retenues (les numéros suivants correspondent à ceux établis dans la Stratégie gouvernementale) :



- ① Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique
- ② Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable
- ③ Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité
- ④ Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques
- ⑧ Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Pour s'arrimer à la Stratégie gouvernementale actuelle qui se poursuit jusqu'en 2020, la Caisse avait privilégié un premier plan couvrant les années 2016 à 2018, pouvant se prolonger jusqu'en 2020. Les pages suivantes décrivent les actions qui seront mises en œuvre au cours des deux prochaines années et qui s'inscrivent dans le prolongement du plan 2016-2018. La réalisation de certaines actions maintenant terminées est mentionnée. Notons enfin que ce plan comporte des actions à être menées par la Caisse et ses filiales.

En raison de la mission et du domaine d'activité de la Caisse, un certain nombre d'orientations et d'objectifs gouvernementaux ne s'avèrent pas pertinents. Pour les actions qui couvrent plus d'un objectif gouvernemental, nous avons privilégié celui qui nous semblait le plus approprié.

L'ANNEXE A présente la liste des orientations et des objectifs qui n'ont pas été retenus aux fins du présent Plan d'action de développement durable.

Légende

-  Actions répondant à l'un des neuf résultats visés à l'objectif 1.1 (plusieurs actions peuvent répondre à un seul et même résultat visé).
-  Actions répondant à l'Agenda 21 de la culture.

RENFORCER LA GOUVERNANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectif 1.1 Renforcer les pratiques écoresponsables dans l'administration publique



Action 1 Réaliser des actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles

Geste

- Favoriser la conclusion d'ententes avec des entreprises d'économie sociale



Action 2 Appliquer les meilleures pratiques en matière de gestion des ressources matérielles et des matières résiduelles (Ivanhoé Cambridge)

Geste Réalisé dans le cadre du plan d'action 2016-2018



Action 3 Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables en matière de gestion documentaire

Gestes

- Poursuivre la réduction de la masse de documents papier
- Sensibiliser et informer les employés quant à l'adoption de bonnes pratiques de gestion documentaire
- Former les nouveaux employés aux bonnes pratiques de gestion documentaire



Action 4 Favoriser la mobilité durable auprès des employés

Gestes

- Élaborer un plan de communication ciblant les déplacements professionnels des employés
- Réaliser un plan d'action sur les déplacements professionnels des employés dont : l'inclusion de clauses liées aux émissions de GES dans les appels d'offres des agences de voyages et compenser les émissions de GES rattachées aux déplacements par avion des employés de la Caisse



Action 5 Réaliser des projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable (Ivanhoé Cambridge)

- Gestes
- Poursuivre la stratégie d'occupation de l'Édifice Jacques-Parizeau
 - Favoriser les pratiques écoresponsables lors du développement et redéveloppement des immeubles commerciaux (certifications environnementales)



Action 6 Améliorer la gestion écoresponsable du parc informatique de la Caisse

- Gestes
- Réduire la consommation interne de kWh allouée aux services informatiques
 - Assurer la mise en œuvre du processus écoresponsable de fin de vie des équipements informatiques



Action 7 Adopter de bonnes pratiques d'organisation d'événements écoresponsables à la Caisse

- Geste
- Réaliser un plan d'action pour implanter de bonnes pratiques dont le retrait des bouteilles d'eau, la sensibilisation auprès des adjointes et la diffusion de l'aide-mémoire portant sur l'organisation d'événements

Objectif 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les MO

Action 8 Améliorer la prise en compte des principes de développement durable dans les activités de la Caisse.

Geste

- Intégrer des éléments liés au développement durable sur l'Intranet de la Caisse

Action 9 Développer la relève d'affaires en favorisant l'accès au savoir.

Gestes

- Déployer le programme pour les nouveaux diplômés en finance, d'une durée de 12 mois (secteurs diversifiés)
- Poursuivre la bonification du programme de stage régulier en leur offrant des emplois de qualité au sein de la Caisse

Action 10 Promouvoir la visibilité et la représentativité des femmes dans toutes les activités de la Caisse

Gestes

- Offrir des possibilités de développement et de réseautage pour les femmes à la Caisse, notamment via la poursuite de notre cohorte reliée au programme de l'Effet A
- Élaborer une stratégie sur la diversité et l'inclusion et un plan d'action concret pour appuyer la diversité de genres au sein de la Caisse

Objectif 1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Action 11 Susciter l'intérêt et accroître les connaissances des employés en matière de développement durable

Geste

- Organiser des activités à l'interne liées au développement durable

Objectif 1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial



Action 12 Valoriser la place des arts et de la culture québécoise en promouvant la collection d'œuvres de la Caisse et en favorisant son accès

- Gestes**
- Organiser des visites guidées, offertes aux employés et à la communauté externe
 - Tenir des midis-conférences sur des sujets touchant les arts visuels



Action 13 Sensibiliser les partenaires nationaux et internationaux au patrimoine culturel québécois

Réalisé dans le cadre du plan d'action 2016-2018



Action 14 Reconnaître le rôle des arts et de la culture comme vecteur de démocratie

Réalisé dans le cadre du plan d'action 2016-2018

Action 15 Améliorer la qualité culturelle des cadres de vie par la mise en valeur judicieuse et la protection du patrimoine culturel québécois, la présence significative de l'art public, l'architecture, le design et des paysages distinctifs (Ivanhoé Cambridge)

- Gestes**
- Intégrer la dimension culturelle aux décisions d'aménagement, de modernisation et de restauration des immeubles
 - Créer des partenariats avec différents organismes de manière à protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel (ex. : Bureau d'art public de la ville de Montréal, Héritage Montréal, McCord)

Objectif 1.6 **Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable en particulier avec la Francophonie**

Action 16 Participer à des initiatives collectives avec d'autres investisseurs ou groupes de la communauté financière en matière d'investissement responsable

Geste • Déterminer les initiatives pertinentes pour la Caisse et y participer

Action 17 Participer à des initiatives collectives avec d'autres acteurs de l'industrie et prendre part à différentes affiliations en matière de développement durable (Ivanhoé Cambridge)

Réalisé dans le cadre du plan d'action 2016-2018

Orientation 2

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE : VERTE ET RESPONSABLE

Objectif 2.1 Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables

Action 18 Encourager les sociétés québécoises à développer ou poursuivre une démarche en matière de développement durable

Geste • Appuyer le développement d'un écosystème visant l'encadrement des entreprises d'économie sociale (ex. : SVX)

Action 19 Contribuer à l'augmentation des entreprises qui ont amorcé une démarche de développement durable (Ivanhoé Cambridge)

Réalisé dans le cadre du plan d'action 2016-2018

Objectif 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

Action 20 Promouvoir l'investissement durable

Gestes • Poursuivre la mise en œuvre des actions du Réseau de leadership d'investisseurs

Orientation 3

GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES DE FAÇON RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITÉ

Objectif 3.1 Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité

Action 21 Adopter des pratiques et des modes de gestion responsable des ressources naturelles (Ivanhoé Cambridge)

- Gestes
- Améliorer la gestion de l'eau des immeubles
 - Partager les politiques en matière de gestion de l'eau, gestion de l'énergie et de l'air avec les partenaires d'affaires

Objectif 3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société

Action 22 Restaurer, aménager et mettre en valeur de manière durable les écosystèmes et favoriser leur diversité (Ivanhoé Cambridge)

- Geste
- En partenariat avec la Caisse, participer à des initiatives de verdissement et de biodiversité (ex. : activité bénévole de plantation d'arbres, verdissement d'une cour d'école ou d'un terrain)

Orientation 4

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Objectif 4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables

Action 23 Favoriser l'accès au travail des personnes les plus vulnérables (Ivanhoé Cambridge)

Geste

- Poursuivre les initiatives en matière de réinsertion sociale

Objectif 4.2 Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

Action 24 S'assurer du rayonnement de l'Initiative Collectivité, qui permet de favoriser et de reconnaître l'engagement des employés au sein de la collectivité

Gestes

- Reconnaître l'implication des employés par une visibilité dans la plateforme interne Scoop ou un don allant jusqu'à 1 000 \$ directement à l'organisme
- Encourager les employés à mettre leur expertise au profit d'organismes par le biais de la plateforme Bénévoles d'affaires
- Créer des occasions d'engagement collectif pour soutenir des causes, en soutenant les employés qui organisent des activités de bénévolat d'équipe

Action 25 Renforcer l'appui et la promotion des interventions des organismes communautaires et d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités en favorisant l'implication des employés (Ivanhoé Cambridge)

Gestes

- Mettre en place un programme de bénévolat en partenariat avec les OSBL

Orientation 7

SOUTENIR LA MOBILITÉ DURABLE

Objectif 7.1 : Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Action 26 Étendre l'application du Plan d'action de développement durable à l'ensemble des filiales de la Caisse

Geste

- Élaborer un plan d'action spécifique aux activités de CDPQ Infra et de son projet de Réseau Express Métropolitain

Orientation 8

FAVORISER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENEUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN VUE DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Objectif 8.2 Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise

Action 27 Réaliser des projets permettant l'optimisation de la production d'énergies renouvelables (Ivanhoé Cambridge)

Geste

- Proposer une stratégie en lien avec les énergies renouvelables

ANNEXE A – OBJECTIFS NON RETENUS

MOTIFS JUSTIFIANT QUE CERTAINS OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX N'AIENT PAS ÉTÉ RETENUS DANS LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019-2020

À la suite de l'analyse des 27 objectifs énoncés au sein de la Stratégie de développement durable 2015-2020 ainsi que d'échanges avec des acteurs-clés de la Caisse, certains objectifs n'ont pas été retenus dans le PADD 2019 – 2020. Les objectifs non retenus ont été regroupés selon deux motifs principaux et sont présentés ci-dessous.

La mission de la Caisse ne permet pas de contribuer à l'atteinte de cet objectif.

- 1.3 Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales
- 2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
- 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables
- 4.3 Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés
- 5.1 Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie
- 6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire
- 6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
- 6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités
- 6.4 Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels
- 7.1 Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables

Une action du PADD contribue déjà à l'atteinte de cet objectif.

- 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec.

La Caisse y contribue indirectement par le biais de l'action qui consiste à réaliser des actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles.

- 5.2 Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

La Caisse y contribue indirectement par le biais de l'action qui consiste à réaliser des projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable.

- 8.1 Améliorer l'efficacité énergétique

La Caisse y contribue indirectement par le biais de l'action qui consiste à réaliser des projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable ainsi que de celle qui sur l'adoption de pratiques et de modes de gestion responsable des ressources.

- 8.3 Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre

La Caisse y contribue indirectement par le biais de l'action qui consiste à réaliser des projets permettant l'optimisation de la production d'énergies renouvelables.

Cet objectif comporte des actions et réalisations prises en charge dans un projet de grande envergure traité hors PADD.

- 7.2 Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de gaz à effet de serre